

# VIVRE A ETAIN

Magazine d'informations municipales



AG du CIOFF 5 - 6 et 7 avril 2013



Voiture électrique 23 février 2013



Mai 2013 - N°57

Courriel : [mairie@ville-etain.fr](mailto:mairie@ville-etain.fr)  
Internet : [www.ville-etain.fr](http://www.ville-etain.fr)





Cérémonie des Vœux du Maire le  
18 janvier 2013



Carnaval à Düppenweiler  
le 9 février 2013



Goûter des Aînés le 10 février 2013

# EDITORIAL

## **La transparence ? Une pratique depuis 1995**

Comme chaque année depuis 1995, le Maire et les Adjointes ont organisé **cinq réunions** pour préparer le budget 2013.

Les années précédentes l'opposition qui n'a rien ou si peu à dire ne faisait **aucune proposition**.

**Petite évolution cette année : les jeux pour enfants ont fait l'objet d'un débat** présenté par Anne-Marie Beauchet 1<sup>ère</sup> Adjointe et responsable à la jeunesse durant près de **3/4 d'heures** suivi d'un vote qui décida d'inscrire la somme au budget 2013.

Pour mémoire en 2012, il n'y a pas eu de nouveaux jeux installés. En fait la somme prévue en 2013 couvre deux années budgétaires. L'opposition est contre, nous le savons.

Les parents jugeront sur place cet espace jeux ainsi que les différents sols souples supplémentaires.

**La nouvelle cuisine à la Salle des Fêtes.** Ils nous disent qu'ils sont contre, mais ils se gardent bien de vous rappeler que le matériel de l'ancienne était obsolète et qu'il convenait d'acquiescer du mobilier aux normes, four, piano quatre feux, chambre froide, table inox, lave-main, etc... et de respecter la marche en avant.

**Aucune remarque dans les commissions ni au Conseil Municipal. La critique arrive tardivement dans le bulletin municipal.**

Est-ce un comportement responsable ? Aux lecteurs d'apprécier.

**Les fenêtres de l'Hôtel de Ville ?** Les Elus ont été informés par le Maire et l'Adjoint aux Travaux qu'il n'était pas obligatoire de réunir la commission d'appel d'offres dans ce type de procédure d'autant qu'il y avait 40 000 euros de différences entre les candidats, dont les propositions étaient conformes au cahier des charges. Sous entendent-ils qu'une entreprise locale aurait été favorisée ?

**Le budget 2013 :** quel est le rôle des Elus ? Essentiellement de décider les différentes réalisations pour l'année. Le montage administratif ou comptable appartient à la Directrice des services. Des erreurs de chiffres ? Et alors ? Le Maire est responsable certes, mais sans avoir les capacités techniques pour la confection du budget. Les opposants se gardent bien de vous rappeler :

1/ que les taux d'imposition ont été maintenus

2/ que l'endettement est raisonnable

3/ que la note établie par les contribuables associés est de **20 sur 20**. Votre Maire n'est pas dépensier.

4/ que l'Etat prélève cette année plus de **30 000 euros** sur notre budget.

5/ que les dotations d'Etat sont bloquées et qu'elles diminueront encore de 4.5 milliards en 2014 et 2015.

6/ que le ville maintient les services de proximité utiles aux citoyens.

Ils ont voté contre le budget.

**Grâce à la majorité, le budget a été adopté ce qui permet à la ville de payer les salaires et les charges du personnel, de financer les travaux, de verser les subventions aux associations, etc...**

### **La CAREL, c'est quoi ?**

Un régime d'épargne retraite individuelle créé par la loi du 3/02/1992 avec **participation obligatoire de la collectivité**.

L'adhésion à CAREL est un choix individuel et personnel de l'Elu. « **Le choix s'impose à la collectivité sans délibération, ni vote. Elle représente pour celle-ci une dépense obligatoire** » précise la loi.

Elle permet à tout élu, Maire ou Adjointes, de rattraper ses cotisations à compter du 1/04/1992, ou depuis le début de son mandat, ou à toute autre date.

Le Maire, puisque c'est lui qui est visé, a fait le choix de 2008 avec une approximation du rattrapage depuis cette date, sur la base d'un euro versé par l'Elu et un euro de la collectivité.

Sur cette base, rien que pour le Maire, ça donne une **somme mensuelle d'une centaine d'euros pour la collectivité**, une somme très inférieure aux déplacements non remboursés. Idem pour les Adjointes.

Les opposants ne rappellent pas et pour cause, l'économie de **600 000 euros réalisée par les Elus depuis 1995**. Ce qui tranche singulièrement avec la période antérieure où les Elus s'octroyaient des indemnités au maximum légal. Autre chiffre à méditer, rien que pour le Maire, l'économie mensuelle sur le budget de la commune représente **650 euros**. A comparer à la centaine d'euros supplémentaires !

Vous avez dit transparence ? Le Maire et les Adjointes pourront publier, si besoin était, la liste des dons faits régulièrement aux associations.

Jean PICART

# MAIRE ET ADJOINTS

## REPORT DE L'APPLICATION DES RYTHMES SCOLAIRES A SEPTEMBRE 2014

### Ici à Etain, ni précipitation, ni bricolage : le temps d'une concertation approfondie

Une réunion de la Commission Scolaire de la Codecom élargie aux directeurs d'écoles a procédé à un tour d'horizon sur cette question. L'assemblée communautaire a entériné le report en 2014.

Jean PICART, Président de la Codecom nous donne son point de vue :

«Nous avons connu des milliers de suppressions de postes d'enseignants au cours de la législature précédente.

Les ambitions actuelles diffèrent totalement : création de 60 000 postes dans l'Education dans les cinq années à venir, reconnaissance des 2-3 ans en maternelle, travail en équipe en CP-CE1. La prise en compte des élèves en difficultés est indispensable.

Le ministre a annoncé un aménagement des rythmes scolaires avec un temps hebdoma-

taire de 9 demi-journées au lieu de 8. Au final, 3 heures seront à la charge de la collectivité, ce qui pose un problème de principe. Il nous faudra rechercher des moyens humains et budgétaires entre 120 000 et 150 000 euros l'an, au moment où les dotations d'Etat sont déjà annoncées en diminution de - 4.5 milliards d'euros sur 2013-2015.

Il faut savoir qu'une augmentation de 1 % des taux d'imposition de la Codecom (qui sont maintenus en 2013) rapporte 16 000 euros. Faites le calcul, l'augmentation des taux devrait être de 7 à 9 % en 2013. C'est impensable.»

C'est pourquoi, la Codecom veut prendre le temps de la concertation avec les partenaires : ni précipitation, ni improvisation, en continuant de demander à l'Etat une compensation intégrale pour les collectivités en charge du scolaire.

## LES PLUS GROS TRAVAUX 2013

⇒ **2ème tranche de réhabilitation des réseaux d'assainissement** et d'eau potable aux Clairs Chênes (allée La Fontaine, Ronsard, et du Bellay)

Coût total : **800 000 euros**

Subventions:

- Agence de Bassin et  
Conseil Général : **273 000 euros**  
- A la charge de la ville : **388 000 euros**

Démolition du château d'eau des Clairs Chênes et création de surpresseurs **200.000 euros**  
sans subvention

Augmentation de la surtaxe eau : **+ 0.12 €/m3**

Augmentation de la surtaxe assainissement **+ 0.22 €/m3**

⇒ **Finition de la première tranche des travaux** qui a pris du retard en raison des conditions climatiques. La ville s'efforce de faire accé-

lérer la finition. Nous comprenons l'impatience des riverains.

⇒ **Toiture de l'Eglise : 1 million d'euros**, subvention 80 %. Durée des travaux 14 mois à partir du 7 janvier 2013.

⇒ **Parking ancien Service Technique** et rénovation complète de la rue du Contour : **150 000 euros**.

⇒ **Réhabilitation éclairage public** Les Cens, Patton, Route de Foameix : **36 000 €**

⇒ **Fenêtres Mairie : 75 000 euros**

⇒ **Nouvelle cuisine aux normes à la salle des fêtes : 50 000 euros**, y compris mobilier et toiture côté bar.

⇒ **Réfection de bordures et trottoirs**, voir compte rendu (CM du 15 avril, page 12)

## **Votre Maire est-il dépensier ? Non, pas à Etain**

L'association des contribuables associés s'est donnée pour mission la chasse aux gaspillages et la maîtrise de la dépense publique. Cette association a noté toutes les communes de France (Est Républicain du 18 avril 2013).

La gestion « en bon père de famille de la ville » est reconnue.

### **La note attribuée est 20 sur 20.**

Cette note sera sûrement appréciée des quelques personnes qui critiquent les dépenses de personnel, l'aide associative, les services utiles aux citoyens, l'aide

concrète aux personnes âgées, etc, etc...

Ici à Etain, nous avons fait le choix de faire bouger la ville avec des gros travaux d'investissement et des services de proximité, utiles aux citoyens.

La récompense vient de tomber : nous avons **20 sur 20**. Il ne faut pas revenir sur le passé. Si cette association avait existé en 1995, la note aurait été plus proche de zéro (surendettement et retards de paiement des factures de six mois)

Il fallait redresser les finances. Nous l'avons fait.

## **Des économies, toujours des économies**

Le Maire et les adjoints peuvent prétendre à une indemnité, conformément aux textes en vigueur et tenant compte de la population.

Depuis 1995, les élus stainois perçoivent une indemnité très inférieure aux plafonds légaux.

**Depuis 1995 toujours, l'économie globale s'élève à 600 000 euros, somme intégralement octroyée aux associations.**

De plus, le Maire et les adjoints ont fait le choix de ne pas percevoir d'indemnités de déplacement.

A titre d'exemple, du 1er mars au 2 avril 2013, le Maire a effectué 770 km pour se rendre à des réunions de travail à Stenay, Verdun, Bar-le-Duc, Souilly, etc..., hors Conseil Général, soit une économie de 270 euros pour le budget de la ville...

Et la Carel ? Voir en page 3

**Les taux d'imposition du Conseil Général, de la Codecom et de la ville n'augmentent pas cette année en raison des difficultés croissantes que rencontrent bon nombre de familles.**

**Toutefois, les bases d'imposition décidées par l'Etat augmentent de 1.8 %, donc les impôts locaux augmenteront tout de même de 1,8 %.**

# Communauté d'agglomération : des précisions de Madame le Préfet

Depuis près de deux ans, quelques Maires se prononcent pour une Communauté d'agglomération à 165 communes. Ils ont échoué.

Alors ces Maires se sont reconvertis vers une communauté d'agglomération à 98 communes et même 115 communes.

En milieu rural, ce n'est pas raisonnable ainsi que l'ont dit plusieurs personnalités (CF. Echos de la Woëvre avril 2013)

La nouvelle Préfète, Madame Isabelle Dilhac, a donné son avis le 17 avril dernier. **« Ce n'est pas possible » a-t-elle dit. « Je souhaite cependant d'ores et déjà indiquer que je n'entends pas donner suite aux propositions de périmètre à plus de 50 000 habitants.**

**En effet, elles m'apparaissent trop vastes et regrouperaient des territoires dont certains n'ont pas de liens évidents avec Verdun.**

Par ailleurs, il résulte des consultations que j'ai menées, notamment avec les élus du secteur, qu'une C.A. constituée selon les scénarios à plus de 50 000 ha-

bitants serait rejetée et aurait peu de chance de voir le jour au regard des conditions de création posées par les textes ».

« A contrario, ajoute Madame la Préfète, la création d'une C.A. autour de Verdun sur un périmètre de 30 000 habitants m'apparaît envisageable. Je pourrai prendre un arrêté de projet de périmètre en ce sens dès que la loi donnant cette possibilité aura été promulguée »

**« Il m'apparaît peu souhaitable d'inclure dans le projet de périmètre, des communes prises à titre individuel appartenant à un EPCI à fiscalité propre qui ne fusionne pas »**

Par ailleurs, il faut aussi tenir compte des conséquences de cette inclusion pour les EPCI d'origine.

Il paraît contraire à l'esprit de la loi que soit autorisée une fusion incluant les communes membres d'un ou plusieurs EPCI qui ne fusionnent pas, si cette inclusion a pour effet de réduire la population de cet ou de ces EPCI au-dessous du seuil de 5 000 habitants.

**De la même façon, la présence sur le territoire d'une de ces communes d'un équipement structurant de l'EPCI d'origine peut faire obstacle à son inclusion dans le projet de périmètre de nature à fragiliser juridiquement la procédure »**

## Un périmètre aéronautique sans équivalent

Les élus ont pris connaissance du livre blanc de la Défense qui s'inscrit dans la continuité des choix politiques faits par celui de 2008. L'austérité budgétaire ne fera qu'accroître l'intégration de l'armée française dans l'OTAN.

Les atouts de notre base sont indéniables : un périmètre aéronautique immense sans aucune gêne, une piste d'envol de 1750 mètres, etc...

Au ministère, tout le monde est convaincu de nos atouts. Il reste maintenant la décision ultime sachant que le ministre de la Défense a promis l'attribution de NH90 en 2020.

Le hic, c'est la loi de programmation militaire avec des moyens financiers énormes pour le renouvellement des avions.

L'Etat doit faire des économies, certes, mais pas au détriment des régiments de soutien. La seule année 2013 est marquée par la poursuite de la modernisation de nos armes nucléaires qui engloutira 3.4 milliards, soit 21 % des crédits d'équipements militaires.

Quand on connaît le coût estimé à un peu plus de 7 milliards d'euros pour les 160 NH90 prévus à l'origine sur plusieurs années, il y a de quoi s'interroger.

250 millions d'euros de travaux sont prévus en 2013 pour l'accueil des sous-marins nucléaires Barracuda sur la base de Toulon ?

Six nouveaux sous-marins nucléaires sont en effet prévus entre 2017 et 2027 pour un total de près de 8 milliards d'euros.

Quel est le plus utile ? La modernisation de l'armée de terre ou de l'arme nucléaire ?

Comme beaucoup de citoyens, je ne crois pas que la dissuasion nucléaire soit l'assurance vie de la nation. Elle ne correspond pas aux nouvelles menaces. De même, nous devons absolument écarter le danger de la disparition de la vie sur terre suite à un conflit nucléaire.

La France doit s'engager rapidement dans le soutien à la convention d'élimination des armes nucléaires, actuellement soutenue par 146 Etats. Elle doit respecter les engagements du traité de non-prolifération, bafoué depuis vingt ans, en gelant le programme de nouveaux missiles à tête nucléaire M51.

Reste maintenant la loi de programmation militaire qui sera discutée au Parlement d'ici à la fin de l'année. Le Maire reste vigilant

### ILS ONT DE LA CHANCE

Le règlement adopté par le Conseil Municipal le 22 septembre 2008 stipule : « les Conseillers n'appartenant pas à la majorité disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. **Il ne peut être supérieur à une page A4 dactylographiée.** »

Ici, nos opposants ont de la chance.

Dans les communes comparables, le droit d'expression est **d'un quart** ou **d'une demi page** dactylographiée...

### LIGIER RICHER MIS EN VALEUR

Dans le cadre de la mise en valeur du circuit Ligier Richier, organisé par le Conseil Général et le CDT, une sculpture va être installée à proximité de l'église.

Le sculpteur meusien est M. **Jean-Jacques Jofa**.

D'autre part, la commune installera un panneau à proximité de cette sculpture retraçant l'historique de la Piéta ainsi que sur le circuit départemental Ligier Richier.

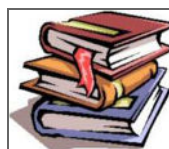
### LA RUE DE METZ EN 2014

La requalification du centre ville a fait l'objet d'une étude d'ensemble voici quelques années.

Deux tranches ont été effectuées : la place de l'Hôtel de Ville, la rue Poincaré, la rue de Morteau et la place des Fusillés.

Il reste encore la requalification de la rue de Metz, la place du Bosquet et éventuellement la place de la Martinique.

Ces gros travaux restent à effectuer. La rue de Metz pourrait être réalisée en 2014



### BIBLIOTHEQUE 2 rue Lataye

Tél. **03.29.87.24.71**

La bibliothèque sera ouverte au mois de juillet :

→ **les lundis et mercredis de 14h à 16h**

Fermeture au mois d'août

Rentrée : lundi 2 septembre à 14h

### L'EFS (Etablissement Français du Sang)

Remercie toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de la journée DON DU SANG qui s'est déroulée le 19 avril dernier à la Salle des Fêtes d'ETAIN au cours de laquelle il a accueilli 132 personnes, 117 personnes ont donné, dont 0 plasmaphérese et 6 nouveaux.

**Prochain rendez-vous : vendredi 19 juillet 2013 à la Salle des Fêtes ETAIN de 15 heures 30 à 19 heures.**



### UN NOUVEAU TYPE DE COLUMBARIUM

Il s'agit de columbariums appartenant à une famille avec possibilité de placer quatre ou cinq urnes funéraires.

Chaque cuve a pour dimension 50X50 cm et 40 cm de profondeur sur laquelle il est possible d'individualiser par la pose d'un petit monument.

Le prix est fixé par délibération du Conseil Municipal à 350 euros pour trente ans.

Pour tous renseignements, s'adresser en mairie.

## LE MORALISTE

Cela faisait longtemps que nous n'avions pas eu droit à une leçon de morale façon très spéciale C. G.

Comme la dernière fois, je ne me serais pas abaissé de répondre s'il ne m'avait pas traité de menteur.

Petit rappel : qui a menti à ses électeurs en 2008 en se présentant sur notre liste pour la quitter vingt mois après, car il n'avait pas atteint son objectif personnel ? Maintenant, il défend ses anciens adversaires ! Tiens, tiens... (« Qui ment à ses électeurs ne mérite pas de les représenter » – E. Zola).

Lorsque les questions ont été débattues en commissions puis au débat d'orientation budgétaire puis lors d'une nouvelle commission avant d'arriver au conseil municipal (et je ne parle pas des réunions internes à la Majorité), il serait logique qu'on ne passe pas encore des heures à palabrer !

Donneur de leçons, voulant toujours avoir raison et surtout le dernier mot, les nombreuses colères du conseiller indépendant plombaient déjà l'ambiance des réunions d'adjoints et de majorité. N'étant plus adjoint, ses colères se sont reportées en conseil municipal. Théâtralement, il joue très bien et je reconnais que je n'arrive pas à sa cheville dans ce domaine.

Ne réussissant pas à imposer son point de vue, le ton monte en flèche, il rejette les arguments d'autres conseillers avec un irrespect inouï pour quitter la salle ou démissionner comme à la Codecom moins d'un an après son installation.

Non, vous n'avez pas toujours raison et il serait bon de revenir à des échanges plus sereins sanctionnés par un vote.

Je ne doute pas de sa prochaine réponse, sans doute criblée d'erreurs comme dans tous ses articles, voulant le dernier mot...

Tout le monde connaît et reconnaît mes actions dans le monde associatif depuis plus de 27 ans ou depuis douze ans au conseil municipal. Je n'ai donc pas de leçon à recevoir.

La polémique est stérile et stupide alors qu'il y a tant de sujets beaucoup plus graves et importants en ce moment.

Un dernier conseil (simple conseil !) : relisez les articles 11 ; 23 et 24 du règlement intérieur du Conseil Municipal que vous avez voté, M. le conseiller indépendant.

Thierry MINARIE,  
Adjoint

C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale



SE LOGER A ETAIN OU LES ENVIRONS

Vous cherchez un logement sur Etain et les environs, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Consultez la liste des logements vacants (bailleurs privés) disponible en mairie ou sur notre site internet [www.ville-etain.fr](http://www.ville-etain.fr)
- Contactez une agence : l'Immobilière Stainoise  
12 Avenue Prud'homme Havette  
(tél. 03 29 80 01 21)
- Demandez un logement OPH : dossiers à retirer en mairie ou téléchargeables sur internet d'après le lien suivant :  
[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14069.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14069.do)

Pour toute demande sur la commune, le dossier doit être complet et obligatoirement déposé au secrétariat de la Mairie d'Etain pour validation et transmission à l'OPH de Bar-le-Duc.

Muriel FABE  
Adjointe aux Affaires Sociales

## **FETE DES MERES 2013**

A l'occasion de la fête des mères **le 26 mai prochain**, la municipalité honorera comme il se doit toutes les mamans.

L'Harmonie Stainoise débutera cette cérémonie en nous interprétant quelques morceaux de leur répertoire puis un vin d'honneur sera offert.



Une rose sera remise à toutes les mamans présentes.

Nous vous attendons nombreuses.

Jocelyne HUMBERT

# La délinquance en Meuse, extraits de la lettre du Colonel CLETON à Gérard FILLON, Président de l'ADMM55

## Axe d'effort principal en 2013

La délinquance d'appropriation augmente en Meuse. C'est la raison pour laquelle, en 2013, la lutte contre les vols, et surtout les cambriolages, constitue l'axe d'effort principal des unités du groupement de gendarmerie. Il m'appartient, en tant que chef opérationnel, de m'assurer d'une couverture constante et optimale de la zone gendarmerie par les unités territoriales. ... Tous nos moyens sont donc prioritairement engagés dans la lutte contre les cambriolages, notamment nos moyens techniques.

Un plateau technique en matière criminalistique a été mis en œuvre au groupement de Bar-le-Duc. Nous avons depuis plusieurs années développé les compétences de nos gendarmes pour utiliser au mieux les techniques de prélèvements. Une part significative, et en constante progression, de nos interpellations est désormais réalisée par l'identification d'empreintes digitales ou génétiques.

Nos enquêtes de longue haleine, permettent également de résoudre des cambriolages. Mais, ces résultats sont obtenus a posteriori et parfois de nombreuses semaines, voire des mois après la commission des faits.

## Appel à témoins

Il est donc important d'agir pendant la commission des faits, voire même

avant, de façon à pouvoir interpellier, dans le temps de la flagrance, les délinquants. Pour ce faire, nous avons besoin des renseignements de vos administrés témoins de faits suspects ; inconnu dans le jardin du voisin, véhicule stationné de façon suspecte, individu effectuant un porte à porte douteux... Or, trop souvent, ils hésitent encore à nous contacter ou le font trop tardivement. Ainsi, lors des enquêtes de voisinage, effectuée après chaque cambriolage, ils nous indiquent parfois avoir été témoins de situations suspectes, mais ne pas nous avoir sollicité !....



## Encourager les citoyens à appeler le 17

Vous pouvez donc encourager vos concitoyens à contacter, en urgence, la gendarmerie, en composant le 17, **dès la détection** de faits pouvant paraître suspects. L'information rapide auprès de nos unités sera d'autant plus précieuse qu'elle sera accompagnée d'une description précise des véhicules (type, couleur, immatriculation, signe distinctif) ou des personnes (corpulence, couleur de cheveux, tenue vestimentaire, accent...). Dans le doute, il est toujours préférable qu'ils nous appellent...

## Enquête réussie grâce aux Témoignages

La presse s'en est parfois fait l'écho. L'exemple ci-dessous est significatif : Dans le nord meusien, le 7 novembre 2012, une habitante de Consenvoye signale aux gendarmes la présence d'un véhicule suspect sur le chemin blanc menant à son habitation isolée. A sa vue, le véhicule fait demi-tour. La description précise qui est donnée par l'appelante (3 individus à bord, type et couleur du véhicule, immatriculation partielle) permet de mettre en alerte les unités du département. Le lendemain, les occupants du véhicule sont interpellés. Ils reconnaissent avoir cambriolé 5 résidences principales sur les secteurs d'Etain, Verdun et Saint-Mihiel.

## Témoignage sous X

Vos administrés doivent également savoir qu'**il est juridiquement possible de donner des informations aux unités de gendarmerie de façon anonyme**. La procédure est rédigée sous X. Seul le magistrat est informé de l'identité du témoin. Enfin, pour assurer leur sécurité, vos concitoyens doivent, autant que faire se peut, éviter tout contact direct avec les malfaiteurs. Ils doivent surtout éviter d'engager une action offensive à leur égard pour ne pas se mettre en danger ; prise à partie verbale...

### POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez de vous installer dans la commune d'ETAIN, vous voulez la découvrir et en savoir plus, vous souhaitez rencontrer les élus qui vous dévoileront leurs actions,

La Municipalité organise une « JOURNEE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS »

le **SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2013.**

**Alors dès aujourd'hui, inscrivez-vous en Mairie d'Etain.**

STAINOISES et STAINOIS, si vous avez des nouveaux voisins, n'hésitez pas à leur en parler.



Thierry MINARIE,  
L'Adjoint à la communication

## LES FONCTIONS ECOLOGIQUES DE LA FORET

« Le Conseil Municipal a adopté le plan d'actions sur 20 ans, proposé par l'ONF, concernant le bois de Tilly.

En réponse à des questions, nous vous livrons le programme d'actions relatif aux fonctions écologiques.

La diversité des essences est une première mesure favorisant la biodiversité.

Il sera utile de conserver des arbres creux, troués ou morts en faveur des pics, autres oiseaux, chauves-souris, et plus généralement de la petite faune et de la flore (lichen, champignons vivant sur les bois morts, mousses...)

Le lierre ne doit pas être éliminé. Non seulement il n'étouffe pas les arbres (sauf arbres peu vigoureux et déjà dépérissants), mais il a un rôle important dans l'équilibre biologique général de la forêt.

Plus généralement, une bonne adaptation des essences aux stations, une sylviculture dynamique favorisant une bonne forme des arbres et fournissant de la lumière au sous-étage, ainsi que le mélange des essences garantiront une meilleure stabilité physique et écologique de la forêt. Ces mesures favorisent le développement d'une végétation diversifiée et adaptée aux besoins des cervidés. Elles concourent ainsi à l'atteinte de l'équilibre forêt gibier. »

A suivre...



Terre plein à l'angle de la rue de la Maternité et la rue des Cens



### LE SAVIEZ-VOUS

⇒ **La Communauté de communes** est favorable à la construction d'une maison de santé sur l'ancien site SERVA.  
L'architecte a été choisi après une consultation réglementaire. Les plans sont en cours d'élaboration.

⇒ **Le CCAS de la ville et l'ILCG** livrent les repas aux personnes âgées. Le prix payé par les bénéficiaires est de **6.50 euros** le repas.  
Il faut savoir que la Codecom octroie une subvention de **8800 euros** cette année à l'ILCG afin de limiter le prix des repas, grâce à sa compétence sociale.

Savez-vous que le prix du repas est le **plus faible de tout le département**, sachant que sur certains territoires, le prix dépasse 12 euros ?

Autre élément intéressant : le nombre total de repas fournis est de plus de **12000**.

Ici, le prix moyen du repas permet au plus grand nombre d'en bénéficier.

Il faut se poser la question :

Une communauté d'agglomération alignerait le tarif sur quoi ? Vers le haut ou vers le bas. (D'autres Communautés de communes n'ont pas cette compétence sociale)

⇒ **La Codecom maintient cette année encore ses tarifs** pour l'enlèvement des ordures ménagères et le fonctionnement de la déchetterie.  
Vous avez trié davantage.  
**Plus vous trierez et plus facile sera, pour les élus, de limiter la redevance.**

⇒ **La ville d'ETAIN et le chantier d'insertion** ont construit plusieurs petits ponts supplémentaires cet hiver au Bois de Tilly sur le sentier périphérique : un confort apprécié des promeneurs.

⇒ **L'hiver fut particulièrement long et rigoureux** : le service technique de la ville a effectué **18 salages, un coût compris entre 2500 et 3000 euros** par salage.

C'est la première fois que la ville organise autant de salages.

**Un grand merci au service technique qui a, chaque fois, démarré à 4 heures du matin...**

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2013

### DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a débattu sur les orientations budgétaires pour l'année 2013.

#### Budget Ville

##### Résultat de clôture 2012

Excédent de fonctionnement :	510 528.94 €
Excédent d'investissement :	344 574.60 €
<b>Excédent global</b>	<b>855 103.54 €</b>

**Proposition affectation** du résultat 2012 en totalité à l'investissement 2013

**Proposition** de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2013

<b>Rappel FNGIR en 2013 :</b>	30 207 €
<b>Contingent d'incendie :</b>	104 742 €

##### Endettement :

CRD au 31 décembre 2012 : 1 380 116.63 € soit 357 € / hbt sans les deux OCLT qui n'ont pas été utilisées en 2012.

**Rappel :** aucun emprunt en 2012

**Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement 67%**

Un emprunt de 250 000 € en 2013 entraînerait un endettement supplémentaire de 64.7 € / hbt.  
Un emprunt de 300 000 € entraînerait un endettement de 77.61 € / hbt

La ville d'Etain se situe à moins de la moitié de l'endettement des villes de même strate.

**Les travaux prévus**, examinés en réunion informelle le 30 janvier 2013.

**Voirie :** **394 159.85 €**

Plus travaux divers proposés le 30 janvier 2013	
- Enfouissement des réseaux secs rue du contour :	35 131.68 €
- Prolongement trottoir rue du 3 <sup>ème</sup> RHC :	17 702.00 €
- Plots rue du 3 <sup>ème</sup> RHC	7 723.17 €
Soit en plus	61 645.00 €
<b>Donc total voirie :</b>	<b>454 716.70 €</b>

##### Travaux divers hors voirie :

Total au 30/01/2013 :	<b>1 162 573.80 €</b>
Rajouts :	
- Lampadaires Parc Paul Thiéry	9 580.56 €
- Remplacement d'un lampadaire cour Harmonie (à déduire remboursement assurance)	3 725.54 €
<b>Nouveau total :</b>	<b>1 175 879.90 €</b>

Remboursement des emprunts en capital :	170 494 €
---	-----------

##### Recettes :

Vente ex Judo	20 000.00 €
Subventions estimées à	492 401.00 €
Affectation du résultat	510 528.94 €
FCTVA	99 000.00 €
Excédent d'investissement	344 574.60 €

**Conclusion :** Ou bien nous reportons des réalisations en 2014; ou bien, nous passons l'emprunt prévu de 250 000 € à 300 000 €, ou bien enfin, nous réduisons les dépenses imprévues qui étaient de 80 000 € en 2012, dit le Maire.

Après débat, à l'unanimité, il est décidé d'emprunter 250 000 euros et de maintenir les taux d'imposition.

#### Budget Eau Assainissement

<b>Résultat</b> Exploitation 2012 :	81 328.63 €
<b>Résultat</b> Investissement 2012 (déficit)	- 447 573.25 €

##### Remboursement dette 2012 :

Capital	19 751.65 €
Intérêts	8 787.97 €
Annuité 2012	28 539.62 €
Annuité 2013	51 882.00 €

##### Gros travaux prévus en 2013 :

- Réseaux Clairs Chênes et château d'eau	1 414 730.00 €
- Dossier réseau eau pluviale	10 000.00 €
- Dossier Loi sur l'eau pour autorisation exploitation station épuration	4 426.00 €
- Analyseur du chlore à Mogeville	2 700.00 €

Emprunt à préciser  $\simeq$  600 000 €  
Surtaxe communale à préciser » + 0.18 € non compris  
le château d'eau sans subvention.

Le Conseil Municipal de la ville d'ETAIN :

**AUTORISE A L'UNANIMITE** la vente à l'euro symbolique à l'OPH du terrain cadastré ZA 66 d'une superficie de 15 ares 66 centiares ayant fait l'objet d'un découpage, pour la construction de trois petites unités d'habitation sur la Route du Haut Bois, **DIT** que le choix du notaire appartient à l'acquéreur ainsi que le règlement des frais d'acte et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer tout document relatif à cette vente.

### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2013**

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN :

**APPROUVE A L'UNANIMITE** (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote), les Comptes Administratifs 2012 du budget Ville, du budget Eau Assainissement, et du Lotissement de Riéville,

**AFFECTE A L'UNANIMITE** les résultats 2012 des budgets ville et eau assainissement,

**FIXE A L'UNANIMITE** les taux suivants pour les quatre taxes communales pour l'année 2013, les mêmes qu'en 2012 :

- Taxe d'habitation 8.29 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 11.00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 17.50 %
- CFE 8.31 %

**ADOpte A L'UNANIMITE MOINS QUATRE VOIX CONTRE** le Budget Primitif Ville 2013 et le Budget Primitif Eau Assainissement 2013.

L'emprunt sera finalement de 200 000 euros soit une augmentation de la dette de 52 euros par habitant.

**ADOpte A L'UNANIMITE** le Budget Primitif 2013 du Lotissement de Riéville,

**AUTORISE A L'UNANIMITE** le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à la Codecom pour les travaux de voirie 2013 aux endroits suivants : avenue du 3<sup>ème</sup> RHC, rue des Fontanges, rue du Contour, rue du Stade, cour du Presbytère, route de Foameix, chemin de Rosa, avenue De Gaulle, rue Lavaux, place de la Martinique, entrée Oxygène, place du Bosquet côté Munier, carrefour Justin Paul, rue André Maginot pour un montant de 370 561.50 euros HT auxquels s'ajoutent 9 264.04 euros HT d'honoraires de maîtrise d'œuvre,

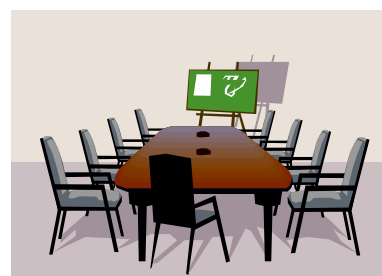
**DECIDE A L'UNANIMITE** d'attribuer 27 990.00 euros de subventions répartis sur 39 associations/organismes,

**DECIDE A L'UNANIMITE** de mandater à nouveau le centre de Gestion en vue de la négociation et de la souscription pour le compte de la commune du contrat d'assurance groupe qui arrive à échéance au 31 décembre 2013.

**AUTORISE A L'UNANIMITE** le Maire à lancer par un procès verbal provisoire la procédure d'abandon manifeste concernant un terrain cadastré AB n°305 sis rue des abattoirs, et à signer tout document nécessaire.

**AUTORISE A L'UNANIMITE MOINS QUATRE VOIX CONTRE** Monsieur le Maire à déposer les documents d'urbanismes pour le changement des fenêtres de l'Hôtel de Ville, la réfection de la toiture du bâtiment abritant la pétanque, la modification d'un établissement recevant du public (aménagement cuisine salle des fêtes et réfection d'une partie de la toiture).

**VALIDE A L'UNANIMITE MOINS DEUX VOIX CONTRE** les augmentations des surtaxes eau et assainissement à compter du 15 avril 2013, compte tenu de l'ampleur des travaux réalisés au lotissement des Clairs-Chênes sur le réseau d'adduction d'eau potable et sur le réseau d'assainissement, **FIXE** la surtaxe eau à 0.362 € par m<sup>3</sup> et **FIXE** la surtaxe assainissement à 0.562 € par m<sup>3</sup>.



### **CENTRE CULTUREL ET TOURISTIQUE (Musée Petitcollin)**

Le musée et la boutique sont ouverts  
tous les dimanches après-midi  
en Juillet et Août

# ASSOCIATIONS

## ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI

### UNE GRANDE EVOLUTION !

L'année 2012 sera marquée par une évolution importante dans la vie de notre association.

Car la maladie, les décès, les départs, l'éloignement géographique de nos membres actifs ont fait que la préparation de l'exposition 2012 s'est avérée être plus difficile que les années précédentes (4 actifs). Et le succès resta mitigé.

Nous attendons depuis 2010 l'arrivée de nouvelles bonnes volontés, en vain...

Le constat est amer : nous n'avons plus les moyens d'organiser une grande exposition annuelle. Il faut plus de mille heures de travail pour la mettre en place.

C'est pourquoi, le Conseil d'Administration, **unanime** a décidé d'organiser une exposition importante chaque **DEUX ans**, toujours à la Pentecôte.

**Il n'y aura donc pas d'Exposition en 2013.**

Cela ne nous était pas arrivé depuis 26 ans !

La prochaine exposition avec pour thème : « *L'année 1914 dans le canton d'Etain* » est programmée pour la Pentecôte 2014.

Autre conséquence : dans le cadre des journées du patrimoine, l'Association organisera une visite guidée, chaque deux ans, en alternance avec la grande exposition.

Néanmoins, l'équipe d' « Etain d'Hier à Aujourd'hui » vous accueille à bras ouverts si vous souhaitez la rejoindre.

Thierry MINARIE  
Président

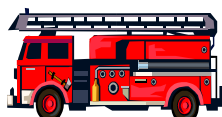
Retrouvez les activités, les publications, des renseignements historiques sur ETAIN sur le NOUVEAU SITE INTERNET de l'Association ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI : <http://www.etain-hier-aujourd'hui.fr>

**AMICALE DES SAPEURS  
POMPIERS D'ETAIN**  
Avenue du Général de Gaulle

organise

**une foire aux puces**  
**Dimanche 9 juin prochain de 6h à 19h**  
**Place du Champ de Foire - ETAIN**

Réservations au 03.29.84.86.95 ou  
06.03.62.05.48



**ETAIN D'HIER A  
AUJOURD'HUI**

Présentera

« Histoire des Associations culturelles  
et caritatives d'ETAIN »

**du 16 juillet au 2 septembre**

**dans le hall de la Mairie d'ETAIN**

**Aux horaires d'ouverture  
(de 9h à 12h et de 14h à 17h)**

## Groupement Artistique de la Woëvre.

18, place Rouillon .ETAIN.  
(Derrière la Mairie, près du centre médical)

**Un endroit pour s'initier gratuitement aux techniques artistiques : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, dessin, fusain, peinture sur soie, sculpture.**

Les sections du GAW :

### ☐ Section peinture à l'huile, dessin, pastel, aquarelle, sculpture

❖ 1 atelier d'initiation à la peinture à l'huile dirigé par Christian BURAK, tous les mardis en soirée, à partir de 20h. S'inscrire au 03 29 87 01 97

❖ 1 atelier d'initiation et de pratiques artistiques variées (huile, aquarelle, dessin, pastel, fusain) animé par M.PRANZETTI, les samedis matin, de 10h à 12h, selon planning défini. S'inscrire au 03 29 87 03 02.

### ☐ Section peinture sur soie, en après-midi, animée par Jocelyne HUMBERT. S'inscrire au 06 89 14 35 56.

**Adhésion : 10 euros**

**Inscription, activités, matériel, gratuits pour les jeunes jusqu'à 18 ans.**

S'inscrire auprès du responsable concerné.

Les Services à la  
Personne...  
Pensez-y !



Contactez l'ADAPAH  
de La Meuse  
au 03.29.79.05.84

Des professionnels à votre service depuis près de 50 ans !

### Accompagnement personnalisé avec un personnel qualifié sur tout le département

- Pour les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap : accompagnement quotidien (aide au repas, au lever, au coucher, à la toilette)
- Pour les personnes en activité : tâches ménagères (ménage, repassage, courses...)
- Service de Téléassistance
- S.S.I.A.D. (Revigny sur Orvain)

Sans obligation d'engagement, demandez un devis gratuit !

Règlement par CESU préfinancé possible – Réduction fiscale de 50 %.

**Permanence en Mairie d'ETAIN tous les mardis et jeudis de 9 h à 12 h**

**ADAPAH de La Meuse**  
Association d'Aide à Domicile aux Personnes Âgées et Handicapées  
2bis rue du Moulin  
55000 BAR LE DUC  
(derrière l'O.P.H. de la Meuse)  
Tél. : 03 29 79 05 84  
Fax : 03 29 79 29 59

Agrément Qualité  
Préfectoral

accueil@adapah55.fr

## A.C.S.I

Association du Chantier Stainois d'Insertion



**Espaces verts**  
**Petits travaux de maçonnerie**  
**Peinture, ferronnerie**  
**Couture**  
**Repassage**

**16 rue Lavaux 55400 ETAIN**

**☎ : 03.29.87.06.32**

**☎ : 03.29.87.06.36**

**✉ : acsi-etain@orange.fr**

## DECOUVERTE DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir et vous inscrire aux nombreuses activités des Associations du Pays d'Etain.

**7 SEPTEMBRE 2013**

**FORUM à la Salle des Fêtes**  
**de 15h30 à 17h30**

**Entrée Libre**

### LES FORCES VIVES SERONT LA !

Les associations présentes touchent tous les domaines : culturel (musique, histoire, informations...), sportif (football, handball, gym, aéromodélisme, handisport, tir, scouts, judo...), de loisir (centre social...), aide sociale des petits aux seniors, etc.

**1954 -2013 : 60<sup>ème</sup> FETE  
LES POUPEES D'OR DU FOLKLORE**

**Les 5-6-7 et 8 juillet 2013, Villages, Cultures et Traditions en Pays d'Étain présentera la 60<sup>ème</sup> FETE : LES POUPEES D'OR DU FOLKLORE que l'on appelait jadis la Fête de la Gare.**

**Pour cette édition un programme exceptionnel de festivités est concocté par les Organisateurs en partenariat avec le Ministère de la Culture, Leader, la Région Lorraine, le Conseil Général de la Meuse, la Codecom du Pays d'Étain et la Ville.**

**Les Commerçants, Artisans, Industriels et Professions libérales, ainsi que de nombreuses associations stainoises soutiennent la manifestation et participent à cet événement culturel et festif qui devrait surprendre les milliers de spectateurs attendus ....**

**Le vendredi soir un spectacle gratuit avec la participation d'associations stainoises sera présenté place de la Mairie**

**Le samedi soir avec la Parade d'ouverture et le dimanche soir, un formidable spectacle SON ET LUMIERE animera la façade de l'Hôtel de Ville que vous découvrirez comme jamais vous ne l'avez vu et peut plus jamais l'occasion de le voir.... : des projections d'images, images animées (vidéo projecteurs de grande puissance), images et effets spéciaux (effets mapping – jeux graphiques et surréalistes avec les lignes architecturales). Une mise en lumière totale du site (projecteurs automatisés et programmés) appuiera les projections pour immerger le public dans l'espace du spectacle. La pyrotechnie accompagnera la création pour en rythmer les tableaux et conclure sur un bouquet final très fourni. Une bandeson originale sera créée pour l'occasion. Ce spectacle évoquera l'œuvre de Ligier Richier, les guerres et la destruction d'Étain, les Poupées Petitcollin et bien sûr le festival des Poupées d'Or du Folklore.**

Le samedi soir, la PARADE DES GEANTS sera l'occasion de voir évoluer cinq fanfares et harmonies, venues de Lorraine, d'Alsace et des Pays Bas. Elles accompagneront des Géants de Belgique et Violette la marionnette géante (5m). Les Associations stainoises animeront également cette parade anniversaire.

Enfin pour LES GALAS DE FOLKLORE : Quatre groupes folkloriques venant du Mexique, de Grèce, de Corée et de France présenteront leurs musiques et danses traditionnelles lors de différents spectacles aux Gymnase de la Codecom et dans les Villages qui se porteront volontaires pour les accueillir.

Tous à vos agendas et notez 5-6-7 et 8 JUILLET : LES POUPEES D'OR DU FOLKLORE, on compte sur vous

Renseignements et Réservations :  
CENTRE CULTUREL ET TOURISTIQUE D'ETAÏN  
Rue des Casernes – 55400 ETAÏN  
Tel . : 03.29.87.20.80



Les membres de Villages, Cultures et Traditions en Pays d'Étain





Le Président du comité cantonal du Souvenir Français d'Étain remercie les membres qui lui ont renouvelé leur confiance ainsi que les personnes qui viennent de nous rejoindre. Comme l'an dernier, malgré des recettes en baisse, nous poursuivons nos missions de fleurissement et de remise en état des sépultures et continuons à participer avec assiduité aux cérémonies patriotiques.

A cet effet, nous souhaiterions vous avoir nombreux à nos côtés lors de ces cérémonies et plus particulièrement encore à l'approche des différentes commémorations du centenaire du début de la Grande Guerre.

Dans cette optique, le comité d'Étain a rejoint l'association « paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » qui œuvre, en collaboration avec les départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, pour le classement à l'UNESCO de certains sites dont font partie les champs de bataille de Verdun. Il a également accepté l'invitation à rejoindre le comité de pilotage de la CODECOM du pays d'Étain afin de préparer les manifestations du centenaire.

Nous renouvelons aussi notre appel à montrer l'exemple aux élus et membres des conseils municipaux du canton, en adhérant au Souvenir Français.

Souvenons-nous que « le souvenir, c'est non pas seulement un pieux hommage rendu aux morts, mais aussi un ferment toujours à l'œuvre dans les actions des vivants ».

Le Président du comité cantonal  
du Souvenir Français d'Étain

Jean-François RECCHIONI



## Scouts Unitaires de France

Le scoutisme est une association qui prépare les jeunes à devenir responsables, en respectant les valeurs nécessaires au développement de la vie en communauté (fraternité, respect des autres, solidarité, etc...)

Le groupe St Martin d'Étain accueille les jeunes les samedis après-midi de 14h30 à 17h00.

Louveteaux et Jeannettes à partir de 8 ans,

Eclaireurs et guides à partir de 12 ans.

De nombreuses activités sont proposées: sorties de groupe, installations façon trappeurs, création et lancement de fusée, découverte de la nature, construction de cabanes, galette des rois, méchoui ... Venez nous rejoindre dans la bonne humeur!



Pour nous contacter  
venez au local rue de la  
maternité le samedi de  
14h30 à 17h00.  
par téléphone  
03.29.87.20.24 ou chez  
Monique de la Faye au 2  
av. De Gaulle

### Le méchoui annuel : le 8 juin



## Union Sportive Etain-Buzy

### Prochaines dates à retenir :

Assemblée Générale le vendredi 28 juin 2013 à 20h au stade municipal d'ÉTAIN

Tournoi inter-sociétés le Dimanche 30 juin 2013 de 9h30 à 18h pour les + de 12 ans

Coupon ci-dessous à rendre **avant le 9 juin** avec le règlement de 12€/équipe **auprès de Véronique HAMON 7 allée la fontaine- 55400 ÉTAIN -**



**NOM DE L'ASSOCIATION : .....**

**ET OU**

**NOM DE L'EQUIPE : .....**

**POULE PRO ( ) POULE LOISIR ( )**

**Coordonnées du responsable de l'équipe :**

**Nom – Prénom - N° Téléphone**



Le club **HANDISPORT ETAIN** organise la 2ème édition  
**RANDONNEE CYCLISTE et PEDESTRE de la WOEVRE**  
**SAMEDI 15 JUIN 2013**

<b>3 parcours VTC</b>	<b>1 parcours pédestre</b>
7 km (P 1) 15 km (P 2) 32 km (P 3)	7 km (P 4)

Départs entre 9 h et 11 h Salle HANDISPORT Espace Christian Miconi  
 Inscription : 3 €  
 Repas : 10 € (sur réservation uniquement)  
 Pour tout renseignement, contacter Danièle COLLIN 06 62 49 07 11  
 handisport.etain@wanadoo.fr

Bulletin d'inscription et règlement à renvoyer avant le 6 juin 2013 à :  
 HANDISPORT  
 24 rue du 3ème RHC  
 55400 ETAIN

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

RANDONNEE CYCLISTE ET PEDESTRE DE LA WOEVRE  
 SAMEDI 15 JUIN 2013

Entourez vos choix

NOM	Prénom	Date Naissance	Tarif	PARCOURS	REPAS 10 €
1.			3 €	P1 - P2 - P3 - P4	OUI - NON
2.			3 €	P1 - P2 - P3 - P4	OUI - NON
3.			3 €	P1 - P2 - P3 - P4	OUI - NON
4.			3 €	P1 - P2 - P3 - P4	OUI - NON
5.			3 €	P1 - P2 - P3 - P4	OUI - NON
6.			3 €	P1 - P2 - P3 - P4	OUI - NON

TOTAL inscriptions : ..... x 3€ = ..... €	TOTAL repas : ... x 10€ = ....€
--	------------------------------------

**Pour les randonnées, il sera possible de s'inscrire sur place. Mais les repas doivent être obligatoirement réservés et réglés avant le 6 juin 2013.**

**REGLEMENT TOTAL.....€**



## HARMONIE STAINOISE

Association de loi 1901  
ETAIN - fondée en 1875

L'harmonie stainoise est une formation composée d'une harmonie et d'une batterie fanfare. Elle a pour vocation d'animer des festivités de tout genre et de participer aux cérémonies patriotiques du canton stainois.

Elle est constituée d'une vingtaine de participants.

L'association permet à la population locale d'accéder à l'apprentissage de la musique. Des cours de solfèges, d'instruments sont donnés tous les mardis mercredi et samedis.

Les cours sont entièrement gratuits et les instruments prêtés aucun frais d'inscription n'est demandé. Il est demandé à chaque élève de se procurer un livre de solfège et une méthode instrumentale.

Les cours de clarinette et saxophone sont assurés tous les mercredis et samedis par Odile GUILLARD, ceux de flûte traversière sont donnés tous les mardis par Sophie CRUZEL, ceux de solfège, batterie, trompette et euphonium par Fabrice RONDEAUX, ceux de tambour sont assurés tous les mardis par Jacky RONDEAUX.

L'harmonie se doit d'assurer une relève afin de renouveler et d'accroître son effectif.

L'Harmonie stainoise cherche également des musiciens sachant jouer d'un instrument, les répétitions ont lieu à la salle Noël Lambert place Jean Baptiste Rouillon tous les vendredis à partir de 20h30.

L'harmonie c'est une bande de copain qui aime jouer ensemble vous pourrez les retrouver à l'occasion de **la fête de la musique le 22 juin sur la place de la Mairie à Etain avec différentes surprises !!!!! et également à la grande parade du 6 juillet à Etain.**

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Président Jacky RONDEAUX 09.81.82.88.59 ou au 06.61.93.19.42



MEUSE

« Partageriez-vous bénévolement un temps de vacances d'été avec un enfant d'une autre famille ? L'accueillir sans changer vos habitudes mais ouvrir votre porte et votre cœur pour favoriser son épanouissement »

Pour tout renseignement s'adresser au Secours Catholique de Verdun ( tél 03 29 86 16 80 )  
ou à Gérard Calame ( tél 03 29 87 12 66 )

## NOUVELLE ASSOCIATION A ETAIN

### HAPPY KULTUR 55

**EXCEPTIONNEL :  
MANGER MIEUX ! MANGER JUSTE !**

**HAPPY KULTUR 55** est une nouvelle association Stainoise dont le but est de mettre en lien les citoyens de notre région (coût de l'adhésion : 2 enveloppes timbrées).

**HAPPY KULTUR 55** met à votre disposition le système « RUCHE » qui permet aux producteurs et artisans locaux de vous vendre leurs produits du terroir.

Commandes et règlements carte bancaire, par internet, sécurisés et gérés par [laruchequiditoui.fr](http://laruchequiditoui.fr).

La première rencontre du 23 avril, Salle Brasse et Focosi, a permis d'amorcer la **RUCHE ETAIN**.

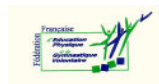
Pour venir chercher votre première commande faite sur internet, venez le 22 mai 2013 entre 18 h et 20 h :

Œufs de Meuse bio, viandes et volailles locales..., lentilles de Meuse bio, farine de Meuse bio, biscuits maison locaux, fromages chèvres et brebis locaux, yaourts maison locaux, sirops artisanaux..., pain bio...  
(date limite de commande le lundi 13 mai)

Inscrivez-vous sur internet et venez nombreux...

Pour nous contacter

**happy.kultur55@gmail.com**



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE d'ETAIN

présente son spectacle

**CONTES et MERVEILLES**

**SAMEDI 1<sup>er</sup> JUIN 2013 à 20 h**

Salle des Fêtes d'Etain

Nos groupes enfants, ados et adultes se feront un plaisir de vous proposer différentes prestations représentant le travail réalisé au cours de la saison.

Venez nombreux les encourager !

**ENTREE LIBRE**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Florence LEPEZEL 03 29 87 25 26

Danièle COLLIN 06 62 49 07 11



**CENTRE SOCIOCULTUREL**  
**25 Rue des écoles 55400 ETAIN**

Tél : 03 29 87 21 41 /Site : [www.cscetain.org](http://www.cscetain.org) /Mail : [contact@cscetain.org](mailto:contact@cscetain.org)

◆ **MERCREDIS RECREATIFS** pour les enfants de 3 à 12 ans.

L'équipe accueillera vos enfants de 7h à 19h se répartissant ainsi :

- \* De 7h à 8h et de 18h à 19h dans nos ateliers temps libre, facturés à 2€ de l'heure (paiement possible en ticket CESU) Sur inscription préalable.
- \* De 8h à 18h (accueil échelonné de 8h à 9h et départ échelonné de 17h30 à 18h).

Possibilité de prendre le repas tiré du sac sur place à midi. Inscription au trimestre (possibilité d'inscription en cours de trimestre). Accueil possible en « Mercredi dépannage ».

Tarif en fonction du quotient familial

◆ **FETE DU CENTRE :**

Rendez vous le **Samedi 1er juin** à **Braquis** pour notre prochaine fête du centre. Entrée et activités gratuites : découverte Stands médiévaux, Jeux, Cracheur de Feu, Karaoké en live, Tombola, Cochon à la broche, saucisses, buvette etc... Retrouvez nous pour une grande journée sous le signe de la convivialité.

◆ **ASSEMBLEE GENERALE :**

Prochaine Assemblée générale le **Mercredi 12 Juin à 18h** dans les locaux du centre socioculturel.

◆ **Un CAMP ADOS** pour les jeunes de 12 à 17 ans est organisé du **Jeudi 25 juillet au Mercredi 31 juillet** inclus à CORNIMONT (88). Pour plus de renseignements, contacter Julien au 03 29 87 21 41. Inscriptions à partir de fin mai.

◆ **CONCOURS DE TAROT :**

1er concours de la saison 2013/2014: **Samedi 26 Octobre 2013 à 20h** au Centre Socioculturel

◆ **LOISIRS :**

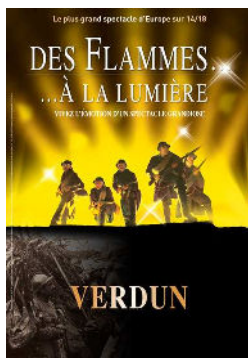
Nous vous proposons toute l'année (hors vacances scolaires) diverses activités :

Maintien en forme, Yoga, Qi gong, Danses de Salon, Chorale, Tarot, Scrabble, Bibliothèque, Informatique (reprise à la rentrée 2013/2014), Broderie Crochet, Marqueterie. Toutes ces activités peuvent être intégrées en cours d'année. N'hésitez pas à venir les découvrir avec une première séance gratuite. Pour plus de renseignements, rendez vous sur notre site Internet : [www.cscetain.org](http://www.cscetain.org)

◆ **ETAINSEL** : Système d'Echange Local : **Pas besoin d'argent pour que ça compte!!!**

Vous avez des besoins, des envies et pas forcément les moyens financiers pour les réaliser. Vous avez des savoir faire, des compétences à transmettre, des biens, des services à échanger...Le SEL peut être une réponse adaptée à chaque situation. Le SEL est basé sur le fait que chaque individu possède des capacités, du temps, des moyens et qu'il peut les échanger avec les autres! Les échanges sont évalués en mirabelle (monnaie virtuelle d'ETAINSEL) ; 1mirabelle équivaut à 1 min d'activité.

Contactez Peggy DUHAUT au Centre Socioculturel [etaincel@cscetain.org](mailto:etaincel@cscetain.org)



## **EVENEMENT SPECTACLE " Des flammes ... à la Lumière**

Des Flammes... à la Lumière" est une évocation historique particulièrement émouvante de la bataille de Verdun. Un hommage poignant à ces centaines de milliers de combattants dont plus de 300 000 périrent dans un face-à-face tragique en cette terre de Meuse. Une grande page de notre Histoire se déroule sous vos yeux. Un Son et Lumière grandiose qui s'achève sur une note d'espérance : l'Armistice, la réconciliation et enfin la paix.

### **Dates de représentation :**

21-22 / 28-29 juin et 5-6 / 12-13 / 19-20 / 26-27 juillet 2013

### **Tarifs à partir du 1<sup>er</sup> mai 2013**

Adulte tribune normale : 20€

Adulte tribune d'honneur : 25€

Jeune (de 7 à 15 ans) tribune normale : 12€

Jeune (de 7 à 15 ans) tribune d'honneur : 15€

Enfant (moins de 7 ans) tribune normale: gratuit

Enfant (moins de 7 ans) tribune d'honneur : 5€

Etudiant tribune normale : 15€

Etudiant tribune d'honneur : 19€

### **Renseignements pratiques :**

Localisation : à l'entrée de Verdun

Accès fléché

Parking gratuit sur place

Tribune numérotée et sièges coquilles

Le spectacle débute à la nuit noire mais il est conseillé d'arriver pour 22h sur le site

La réservation des places est fortement conseillée. Site internet : [www.spectacle-verdun.com](http://www.spectacle-verdun.com)



## **CROIX ROUGE,**

### **« Que souffle le vent de la générosité »**

Pour aider les familles touchées par la précarité les bénévoles ont besoin de vous.

Seule votre générosité permet de maintenir les aides apportées par la Croix Rouge aux personnes touchées par des catastrophes naturelles ou par des accidents de la vie.

« Nous sommes tous vulnérables, soyons responsables ... »

Le quotidien des familles déjà fragilisées est rendu encore plus difficile par les effets dévastateurs de la crise. Les enfants sont souvent les premières victimes.

La principale activité de l'unité d'Etain est l'aide alimentaire.

**Notre prochain appel à la générosité se déroulera du 1 au 9 juin,  
avec pour action principale la quête sur la voie publique.**

Hélas, dans les petites communes les bénévoles sont peu nombreux et ne sont pas toujours disponibles. Faites bon accueil à ceux qui se présenteront à vous pendant ces journées nationales du samedi 1<sup>er</sup> au dimanche 9 juin.

Vous pouvez également adresser vos dons, même modestes, par chèque à CROIX ROUGE, unité locale, Boite Postale 13, 55400 Etain. Un reçu vous sera adressé, 60% de vos dons sont déductibles de votre déclaration d'impôt.

Permanences 2 rue Lataye, le Vendredi 10h30 à 11h 30.

Contact : [croixrouge.etain@free.fr](mailto:croixrouge.etain@free.fr)

Au nom de tous ceux et celles pour qui nous agissons, pour tout ce que votre générosité a permis et permettra encore de faire, les bénévoles vous disent MERCI.

**ACCUEIL DE LOISIRS ORGANISE**  
**PAR LA VILLE D'ETAIN**  
**DU 8 JUILLET AU 9 AOUT 2013**

**THEME : HAUT EN COULEUR**

- Dans les locaux de l'école élémentaire pour les enfants âgés de 4 ans dans l'année jusque 12 ans révolus
- Durée 5 semaines du 8 juillet au 9 août mais possibilité d'inscription à la semaine (pas à la journée ou demi-journée)
- Horaires : de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ou en journée continue de 9 h 30 à 17 h avec restauration (tarif ci-dessous)

**TARIFS**

(permettant une accessibilité financière pour toutes les familles au moyen de tarifications modulées en fonction des ressources)

Montant quotient	Semaine 5 jours
Quotient familial inférieur ou égal à 540 €	35.00 €
Quotient familial de 541 € à 626 €	38.00 €
Quotient familial de 627 € à 714 €	41.00 €
Quotient familial de 716 € à 900 €	43.00 €
Quotient familial de 901 € à 1 300 €	45.00 €
Quotient familial de 1 301 € et plus	47.00 €
Restauration pour 4 jours (le vendredi repas tiré du sac fourni par les parents)	20.00 €

**Possibilité d'accueil supplémentaire** le matin de 7 h 45 à 9 h 30 et le soir de 17 h à 18 h moyennant une participation financière :  
12.50 € par semaine et par enfant que l'enfant vienne le matin, l'après midi ou les deux à la fois.

**POUR LES INSCRIPTIONS**

Il est nécessaire de se présenter au secrétariat de mairie **du 3 juin au 7 juin de 9 h 30 à 11 h 30 et du 10 juin au 14 juin de 14 h à 16 h**, muni :

- 1) Du livret de famille sur lequel figure le ou les enfants (ou copie)
- 2) D'une attestation d'assurance en cours de validité
- 3) Des bons de vacances, chèques vacances
- 4) Du n° d'allocataire CAF ou MSA
- 5) Dernier avis d'imposition pour les familles non bénéficiaires de prestations familiales
- 6) Dernier bulletin de salaire pour les familles issues de régimes spéciaux (tels que MSA, EDF, SNCF)

**L'inscription ne sera prise que si tous les documents sont présentés.**

**REUNION DE PRESENTATION DE L'EQUIPE LUNDI 8 JUILLET 2013 A 17 H : TOUS LES PARENTS SONT INVITES A Y ASSISTER. UN POT D'ACCUEIL SERA OFFERT**

# VIE PRACTIQUE

## ET SI VOUS ETIEZ DEJA MARIN SANS LE SAVOIR ?



Permanence de la Marine Nationale assurée par un conseiller en recrutement du bureau  
MARINE DE METZ  
le 1<sup>er</sup> Mercredi de chaque mois  
de 14H00 à 16H00 à la Mission Locale  
de VERDUN

**PERMANENCE MAIRIE D'ETAIN**  
Le 1er mercredi de chaque mois  
De 9h à 11h30

**La marine recrute chaque année près de  
3000 marins, dans plus de 35 métiers,  
de 17 ans à moins de 29 ans,  
de sans diplôme à bac +5**

### Nous contacter :

**CIRFA METZ**

**Bureau Marine**

**32F rue du Général Franiatte**

**57950 Montigny-lès-Metz**

**Tél. : 03 87 15 45 64**

**E-mail : cirfa.metz@marine.defense.gouv.fr**

## LES HORAIRES A RESPECTER POUR LES TONDEUSES A GAZON ET TOUT APPAREIL SONORE

Pour les tondeuses à gazon et autres appareils sonores (bétonnière, perceuse à percussion, taille haies, motoculteur,...), les horaires autorisés sont les suivants :

- **Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h**
- **Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h**
- **Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

Ces appareils sont interdits, le dimanche et les jours fériés, l'après-midi.

La Municipalité invite les Stainois à respecter scrupuleusement ces horaires pour la tranquillité des voisins.

### **RAPPEL**

**De même, les quads et engins à moteur sont interdits sur la Sente d'Amel, les chemins de l'AFR ainsi que dans le Bois de Tilly.**

## PERMANENCES DE LA DDT

Monsieur Grégory WILMET de la Direction Départementale des Territoires de la Meuse tient ses permanences en Mairie d'ETAIN 2 fois par mois.

### **Les prochaines permanences auront lieu :**

- \* **les mercredis 15 et 29 mai 2013**
- \* **les mercredis 12 et 26 juin 2013**

Prendre rendez-vous en Mairie avant les lundis précédents les permanences en appelant au 03.29.87.10.35.

Il est souhaitable, pour un meilleur conseil, de se munir de son dossier ou de présenter des plans permettant de situer et présenter le projet (caractéristiques du terrain, photos du terrain, accès sur les voies, desserte par les réseaux, implantation du projet sur le terrain, surfaces du projet, caractéristiques architecturales).

## NETTOYAGE DES TROTTOIRS

### **La municipalité rappelle les obligations concernant les riverains des voies publiques :**

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de nettoyer les trottoirs ou l'emplacement entre sa propriété et la voie publique et ce, tout le long de leur propriété :



- ramassage des papiers
- balayage
- enlèvement des mauvaises herbes

**N'oubliez pas qu'en cas d'accident, c'est votre responsabilité qui peut être mise en cause !**

## QUOI DE 9 ?

### ◆ « LA CUISINE SELON CATHY »

Cuisine à domicile	Service traiteur
Buffet froid ou chaud	Communions
Repas associatifs	Baptêmes
Fêtes de famille	Mariages

**Cathy KRATZ, 6 rue Thiers à ETAIN**  
**Tél. 06 69 06 34 42**

### ◆ Form'Inc 55

Formation incendie, SST et élaboration de plans

**Sébastien SUARD - 11 rue A. Maginot**  
**Tél. : 03.29.84.58.61 ou 06.79.59.96.34**

Comme les années passées, les cinq LIONS-CLUB du département de la MEUSE (BAR-LE-DUC, DUNSTENAY, COMMERCY, SAINT-MIHIEL, VERDUN) organisent un ramassage de textiles sur les communes meusiennes de leur secteur.

Cette collecte se déroulera cette année le

**DIMANCHE 26 MAI 2013 dans la matinée.**

## A VENDRE

⇒ Ancien local Œuvre des Berceaux, rue Thiers  
⇒ Deux logements rue Pasteur.

S'adresser en Mairie Tél : 03.29.87.10.35

## LOTISSEMENT DE RIEVILLERS

3 parcelles sont encore à vendre  
au prix de 45 € le m<sup>2</sup>.

**S'adresser** en Mairie au 03.29.87.10.35.



## PERMANENCES EN MAIRIE

- ⇒ **CAUE (conseil en architecture) :**  
Les prochaines permanences auront lieu à **14h30** les lundis **13/05, 17/06,**  
**Rendez-vous à prendre en mairie au 03 29 87 10 35 avant le jeudi 17 h.**
- ⇒ **CIDFF (infos sur les droits de la famille) :**  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h30 à 11h30.
- ⇒ **CPAM :** tous les lundis de 13h30 à 15h30.
- ⇒ **France Mutualiste :** 1<sup>er</sup> mardi du mois de 16h à 18h.
- ⇒ **DDT : Permanences les mercredis tous les quinze jours à partir de 14h30 (uniquement sur rendez-vous à prendre avant le lundi 12h au 03 29 87 10 35 (prochaine date le mercredi 15 mai)**
- ⇒ **Conciliateur de justice :** le mercredi à partir de 9h sur rendez-vous au 03 29 87 10 35.
- ⇒ **ADAPAH :** le mardi et jeudi matin de 9h à 12h et sur rendez-vous au 03 29 79 05 84.
- ⇒ **CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) :**  
le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 10h à 12h.
- ⇒ **MARINE NATIONALE**  
Présente tous les 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 9h à 11h30, Salle Druilhet

## DECLARATION DES IMPOTS 2012

Le centre des impôts de VERDUN tiendra une permanence à la Mairie d'ETAIN le :

**MERCREDI 22 MAI de 9h à 12 h**  
**et**  
**de 14 h à 16h30**

**Salle Druilhet**



## PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS

Nous vous conseillons de communiquer en Mairie la date de l'Assemblée Générale de votre Association afin d'éviter plusieurs réunions le même jour à la même heure.

Merci.

# ECHOS DU CONSEIL GENERAL

## Jean PICART a déposé les vœux suivants au Conseil Général

⇒ **Le 14 février 2013 :**

### **Vœu d'urgence sur les suppressions de postes d'enseignants et les rythmes scolaires**

Depuis plusieurs années, le département de la Meuse a subi la suppression de plusieurs dizaines de postes d'enseignants.

Pour la prochaine rentrée scolaire, alors que de nouveaux postes sont créés au niveau national, la Lorraine et donc la Meuse sont à nouveau sacrifiées.

Une négociation nationale engagée auprès du Ministre par Jean Pierre Masseret, Président de la Région et Sénateur a abouti au rétablissement de 15 postes dans l'Académie. La Meuse n'en dispose que d'un seul. La ponction pour la Meuse reste néanmoins de 35 postes.

Les Meusiens se sentent délaissés et les réactions sont vives. De nombreux secteurs révèlent des fragilités scolaires et sociales qui méritent une meilleure prise en compte.

Quant au décret sur les rythmes scolaires pris sans aucune concertation rejeté massivement au Conseil Supérieur de l'Education Nationale, il suscite également la réprobation unanime. Le décret n'est pas acceptable en l'état.

Entendons-nous bien. Personne ne conteste la nouvelle organisation 9 demi-journées de classe, au lieu de 8 même si des voix prônent le rééquilibrage du calendrier scolaire sur l'année. Le problème c'est l'organisation elle-même avec, entre autres, de nouvelles dépenses transférées aux collectivités ayant la compétence scolaire.

Pour la seule communauté de communes du Pays d'Etain, cela représente une charge nouvelle de 120 000 à 150 000 euros l'an soit 6 à 9 points de fiscalité afin d'assurer un encadrement éducatif de qualité. Cela à partir de 2014 sans aucune compensation de l'Etat. C'est pourquoi j'é mets le vœu qu'une intervention unanime de l'Assemblée départementale sollicite :

- 1) Le rétablissement des postes menacés de suppression avec plus de postes de remplaçants et de RASED ainsi qu'un renforcement de l'encadrement éducatif en CP-CE1.
- 2) La réécriture du décret du 26 janvier sur les rythmes scolaires. Une compensation intégrale de l'Etat doit être assurée aux collectivités dans un contexte de gel et de réduction des dotations.

- 3) La mise en place, avant 2014, d'une véritable concertation avec les partenaires de l'Ecole, pour construire ensemble une réforme qui permette une réelle amélioration des conditions de travail des élèves comme des enseignants, garantissant par un financement de l'Etat partout et pour tous, un temps d'activité éducative de qualité.

⇒ **Le 11 avril 2013 :**

### **Question orale sur le chantier d'insertion A.C.S.I.**

Comme vous le savez, le chômage s'aggrave partout en France. La Meuse et la Lorraine sont directement touchées.

A partir d'un constat local partagé, je vous propose d'examiner la possibilité d'élargir les activités du chantier d'insertion, l'A.C.S.I. d'ETAIN compte tenu des besoins criants du territoire. Ce chantier dispose de deux moniteurs dont les salaires et charges sont assurées par une subvention du Conseil Général (24 salariés sous contrat).

Je vous propose d'examiner avec la meilleure attention la possibilité d'aider à créer un nouveau poste de moniteur à mi-temps avec six salariés sous contrat, voire un plein temps.

Il est évident qu'une étude pourrait élargir cette possibilité dans d'autres secteurs du département.

Rassurez-vous, je sais pertinemment que notre budget est contraint.

C'est pourquoi, je souhaite qu'il se conclut par une décision favorable dans l'intérêt des personnes qui sont au bord de la route.

⇒ **Une nouvelle intervention pour le maintien de la ligne de chemin de fer**

La voie de chemin de fer VERDUN-CHÂLONS est à nouveau menacée.

Les vœux des 14 décembre 2011 et 5 avril 2012 sont restés sans réponse de la part de Réseau Ferré de France. C'est intolérable.

Les travaux prévus sur ce tronçon étaient prévus (et financés) durant l'été 2011 afin d'améliorer la vitesse et le temps de trajet...

Un nouveau vœu d'urgence dans le même sens a été présenté au Conseil Général le 11 avril 2013.

Jean PICART est membre du collectif de défense avec de nombreux Maires et les Conseillers Généraux Samuel HAZARD et Christian PONSIGNON. Affaire à suivre...

# CONSEILLER INDEPENDANT

## Respectons nos électeurs.

Après avoir quitté la majorité actuelle dans laquelle je ne me retrouvais pas, permettez-moi de préciser que je représente (seul mais présent et vigilant), le **groupe indépendant** au conseil municipal d'Etain.

En un langage « PicarMinarien » qui revient à nouveau, l'adjoint communication tente de nous faire la morale sur le comportement de certains conseillers lors de réunions du conseil municipal (voir bulletin municipal n°56 de janvier 2013).

Il semble offusqué, alors je me pose la question, ce dernier n'entend-il que de l'oreille gauche ? ... En effet, à combien de reprises j'ai personnellement demandé à M. le maire de bien vouloir se montrer plus courtois lors de débats et particulièrement envers une conseillère municipale qui fréquemment pose des questions intéressantes, fort pertinentes.

A deux reprises, j'ai quitté la séance ne pouvant supporter ce langage discourtois de la part de notre maire pour ne pas répondre aux questions posées. Je ne sais si l'opposition a fait l'école du rire mais constate que cet adjoint a probablement redoublé « l'école des pleurs et de l'hypocrisie ».

Oui il est vrai que certaines questions reviennent fréquemment, **mais il y a confusion**, notre maire débat les questions lors de multiples réunions de la majorité et lorsque ces questions apparaissent en réunion du conseil, il ne croit plus utile d'y apporter des explications... est-ce la démocratie à Etain ?

Par ailleurs, je m'inscris en faux lorsque cet adjoint affirme que l'opposition est absente, ces conseillers étaient présents lors de la dernière tournée voirie durant laquelle ils ont fait de bonnes propositions, et que dire donc de la représentation municipale lors de cérémonies commémoratives... voir les dernières en date.

Alors, M. l'adjoint, vous écrivez n'importe quoi, soyez donc plutôt attentif lors des séances du conseil municipal où votre seule préoccupation est de terminer rapidement la séance pour rentrer chez vous... Retenez bien une vérité : « **Un élu qui ment aux électeurs est indigne de les représenter** ».

Christian GAGNEUX, Conseiller municipal indépendant

## L'autre vision pour Etain

### BUDGETS : Nécessité d'un choc de transparence !

#### Budget eau : improvisation ou moyen de noyer le poisson ?

- \* Le 27 mars, lors de la commission des finances, la surtaxe de 65 000 € destinée au financement de la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux aux Clairs Chênes figurait sur le budget.  
Or, le 15 avril, lors de la réunion du Conseil municipal, ces 65 000 € n'apparaissent plus dans le budget proposé au vote !
- \* De même au niveau des travaux : le 27 mars c'est 1 431 856 € et le 15 avril c'est 1 577 000 € !

#### Nous avons voté contre ce budget en eau trouble.

#### Budget ville :

- \* **Un jeu** pour enfants à 40 000 € : ses fonctions récréatives et éducatives justifient - elles un tel investissement ? Pour une telle dépense, ne serait-il pas plus judicieux d'acquérir plusieurs jeux ?
- \* Un équipement de cuisine de la salle des fêtes à 30 000 € : à quand MasterChef à Etain ?
- \* Un achat de panneaux décoratifs cache-misère pour le mur du parc P. Thiéry, **sans envisager un projet plus large**. Un projet qui, de plus, pourrait fournir au conseil municipal des jeunes l'occasion d'y travailler et de laisser une trace concrète et pérenne.
- \* **Les fenêtres de l'hôtel de ville : un choix opaque !**  
Dans le magazine n°56 de janvier, suite à notre remarque, M. le Maire indique la procédure qu'il va suivre :  
« Remise des offres le 15 janvier. Commission d'appel d'offres dans la foulée. Vérification des prix indispensable. Les travaux enfin. »  
En fait, il n'en est rien ! **M. le Maire vous ment !!!** Il n'a pas réuni la commission d'appel d'offres et il a décidé seul.  
Quand l'opposition lui en fait la remarque, il répond en termes peu dignes d'un 1<sup>er</sup> magistrat. Des termes qu'un brin d'éducation nous empêche de rapporter ici !
- \* **Comment M. le Maire double son épargne sur le dos du contribuable stainois, discrètement...**  
Lors de la réunion de la commission des finances, la ligne du budget « cotisation retraite des élus » présente une somme de 2 300 €. Le jour du vote du budget par le conseil municipal, cette même ligne affiche 7 300 €. Nous sollicitons des explications. C'est simple. M. le Maire se constitue une épargne retraite exceptionnelle, proportionnelle à ses indemnités brutes.  
**Il se décide maintenant mais il remonte jusqu'en 2008.**  
Quand M. le Maire verse 1 € à la CAREL (caisse autonome de retraite des élus locaux), la commune doit verser la même somme à la CAREL, ce qui constitue une épargne de 2 € pour M. le Maire.  
A quelle hauteur va-t-il cotiser ? A quelle sauce va-t-il vous manger ?  
Fera-t-il ou a-t-il déjà fait la même chose à la CODECOM ? au Conseil général ?  
En période d'austérité, M. le Maire parle très ouvertement des sacrifices qu'il a consentis sur ses indemnités et sur ses déplacements, mais **il se montre bien plus discret dans sa pratique et dans sa communication** quand il s'agit de se constituer **une ou des retraites supplémentaires financées à 50% par l'argent du contribuable.**

**Nous avons voté contre ce budget, reflet de pratiques que nous n'approuvons pas.**

Le 18 avril 2013

Les élus de l'opposition

# CALENDRIER DES FÊTES ETAT CIVIL

## JUIN 2013

- ◆ Samedi 1er - Gala Gym volontaire Salle des Fêtes
- ◆ Samedi 1er - Fête Centre Social Braquis
- ◆ Samedi 8 - Méchoui des scouts Pavillon François Verdun
- ◆ Dimanche 9 - Foire aux puces des pompiers Champ de Foire
- ◆ Samedi 15 - Rando cycliste + Marche organisée par Handisport Handisport
- ◆ Samedi 15 - Repas spectacle organisé par Oxygène Salle des fêtes
- ◆ Mardi 18 - Cérémonie d'Appel du 18 juin
- ◆ Vendredi 21 - Assemblée Générale de l'USEB Stade municipal
- ◆ Samedi 22 - Fête de la musique + Harmonie Place de la Mairie + Salle des Fêtes
- ◆ Dimanche 30 - Tournoi inter-sociétés de l'USEB Stade Municipal

## JUILLET 2013

- ◆ Vendredi 5 au - 60ème fête Village Salle des Fêtes  
lundi 8 Cultures et Traditions
- ◆ Samedi 13 - Bal et feu d'artifice Stade Municipal  
Restauration et buvette
- ◆ Vendredi 12 - Concours inter-sociétés Stand de tir  
à Dimanche 14 Prix ville Etain par AGS
- ◆ Mardi 16 au - Exposition « Associations Hall de la Mairie  
2 septembre Culturelles Etain par EHA
- ◆ Vendredi 19 - Don du sang de 15h30 à 19h Salle des Fêtes

## AOUT 2013

- ◆ Samedi 10 - Concours Officiel en double mixte pétanque Champ de Foire
- Mercredi 21 - D 55 + doublette 14h pétanque Champ de Foire
- ◆ Samedi 31 - Cérémonie libération Senon + Monument Brasse et Focosi

## SEPTEMBRE 2013

- ◆ Samedi 7 - Forum des Associations + accueil nouveaux stainois Salle des Fêtes
- ◆ Samedi 7 - Concours Officiel Prix de la ville doublette senior 14h pétanque Champ de Foire
- ◆ Samedi 14 et - Journées du patrimoine
- Dimanche 15
- ◆ Dimanche 22 - Sport en famille au Bois De Tilly Bois de Tilly
- ◆ Samedi 28 - Concert de l'A.M.A.P Salle des fêtes



## NAISSANCES

- \* LABOUREUR Nolhan le 31 décembre 2012
- \* ANTOINE Clara le 11 janvier 2013
- \* GATTUSO Mario le 25 janvier 2013
- \* JUNGERS Solan le 31 janvier 2013
- \* ROGIE BACHELET Maël le 7 mars 2013
- \* TERIITAH I Manatea le 18 mars 2013
- \* MONIÉ Nolan le 20 mars 2013
- \* BOUVIER-PEYRET Abbygaël le 21 mars 2013
- \* GUILHEM Léo le 27 mars 2013
- \* MARTIN Nathan le 31 mars 2013
- \* BARDE Eliot le 3 avril 2013
- \* JACO Laura le 5 avril 2013

## MARIAGES



- \* RONE Thomas/FACIUS Cécile le 2 mars 2013
- \* BENOIT Raphaël/CARRON Marie le 4 mai 2013



## DECES

- \* BICHEBOIS Michel le 21 septembre 2012 à ETAIN
- \* THÉNIÈRE Luc le 3 janvier 2013 à ETAIN
- \* DUQUÉNOY veuve NIZET Andréa le 17 janvier 2013 à ETAIN
- \* LAGARDE Raymond le 21 janvier 2013 à ETAIN
- \* FARNETI Fabrice le 28 janvier 2013 à ETAIN
- \* GENET veuve GLAD Sylviane le 1<sup>er</sup> février 2013 à ETAIN
- \* TRINOLI--BOARIN Kelian le 7 février 2013 à PARIS 15<sup>ème</sup>
- \* GROSSE veuve ISIDORE Marie le 23 février 2013 à ETAIN
- \* VERDUN épouse GUSTIN Véronique le 24 février 2013 à VERDUN
- \* DIDIER Jean-Marc le 6 mars 2013 à ETAIN
- \* LHÔTE Georgette le 9 mars 2013 à ETAIN
- \* BESSLER Germaine le 15 mars 2013 à ETAIN
- \* GRÈDE Michèle le 19 mars à ETAIN
- \* CHEVALLIER Steve le 17 mars 2013 à MAXÉVILLE
- \* BUSCHINI veuve HÜFFLING Angela le 26 mars 2013 à ETAIN
- \* SCHWARTZ René le 3 avril 2013 à ETAIN
- \* MATHIEU André le 4 avril 2013 à ETAIN
- \* WILHELM Hélène le 30 mars 2013 à VERDUN
- \* DOMMANGE veuve LENOIR Paulette le 8 avril 2013 à ARCES-DILO



Travaux de l'Eglise Saint Martin  
13 février 2013



AG des anciens Combattants AFN  
14 avril 2013



Repas des Associations  
26 avril 2013



Journée des déportés  
28 avril 2013

# Le CMJ



Randonnée aux Eparges  
le 28/10/2012



Parcours des vestiges au Bois de Tilly  
le 08/04/2013



Formation défibrillateur  
le 28/01/2013

## **Mentions Légales :**

Directeur de publication : Jean PICART  
Responsable communication : Thierry MINARIE  
Frappe, mise en page et édition par les services municipaux  
Articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

## **Mairie d'ETAIN**

Place Jean-Baptiste Rouillon, BP 32, 55400 ETAIN  
☎ 03.29.87.10.35 - 📠 03.29.87.17.02  
✉ mairie@ville-etain.fr  
Internet : www.ville-etain.fr